



Communiqué de presse

## **ATELIER DE VALIDATION DU PLAN NATIONAL D'ACTION DU SÉNÉGAL POUR LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE L'EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL ET ORGANES DE TRAITÉS**

Jeudi 03 novembre 2016 à 09h00

Hôtel Lagon II, Dakar

Dakar (02 novembre 2016) - Le Ministère de la Justice, à travers sa Direction des Droits Humains, et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme - Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest (HCDH-BRAO) organisent un « Atelier de validation du plan national d'action du Sénégal pour la mise en œuvre des recommandations de l'Examen Périodique Universel et organes des traités ».

L'objectif de l'événement est de faire valider par le Conseil consultatif national des Droits de l'Homme, le projet de plan d'action national des droits de l'Homme du Sénégal pour mettre en œuvre les recommandations de l'Examen Périodique Universel et organes de traité.

L'Examen Périodique Universel (EPU) est le processus d'évaluation de la situation des droits de l'homme dans chaque Etat membre de l'ONU. Basé sur un traitement égalitaire des Etats et sur une coopération fondée sur un dialogue auquel l'Etat examiné est pleinement associé, il garantit l'universalité de son action.

A la suite du second passage devant le Groupe de travail de l'EPU, le Sénégal a accepté 152 recommandations parmi les 185 qui lui avaient été faites. Celles-ci portent notamment, sur l'amélioration de la situation des droits des enfants, en particulier, par l'adoption d'un code de l'enfant et l'institution d'un défenseur des enfants, mais également sur l'amélioration des conditions des détenus, notamment des femmes, par la construction de nouvelles prisons et l'application plus effective des peines alternatives à l'emprisonnement.

Les recommandations suivantes ont également retenu l'attention du Conseil des Droits de l'Homme: la lutte contre la traite des personnes et le trafic de migrants, l'effectivité des droits économiques sociaux et culturels, la promotion de la paix et des droits de l'homme, la nécessité de renforcer le cadre institutionnel de promotion et de protection des droits de l'homme, la coopération avec les organes des traités et les procédures spéciales, ainsi que la mise en œuvre d'un mécanisme national de suivi.

Pour en savoir plus sur l'EPU et l'examen du Sénégal :

<http://westafrica.ohchr.org/Partage-des-recommandations-de-l-examen-periodique-universel-EPU-au-Senegal.html>

<http://www.ohchr.org/FR/HRBodies/UPR/Pages/UPRMain.aspx>

Contacts presse :

Aïssata BA - HCDH - Email: [aba@ohchr.org](mailto:aba@ohchr.org) - Tél: +221 77 819 60 69 - Web: [www.westafrica.ohchr.org](http://www.westafrica.ohchr.org)